

PROCES VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mme Meriem FERHAT - MM. Mazouz BELGHARBI - Joseph CARDOVILLE - Hervé GRAMMATICO - Paul GRIMAUD - Didier MAS - Frédéric GROS - Michel MAROT - Guy MICHELIER - Khalid FEKRAOUI - Frédéric CACERES - Alain NEGRE - Jean-Louis DENIZOT**

Absents excusés : **Mme Neriman BENDRIA - MM. Stéphan DE FELICE - Jacques NAUDET - Olivier SIMORRE**

Participent à la réunion : **MM. Jean-Philippe BACOU - Fabien DURANTE MALVY**

Le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du règlement intérieur de la ligue & l'article 14 du règlement intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la commission supérieure d'appel de la Ligue d'Occitanie.

I ACTUALITES / DIVERS

- Assemblée Générale d'hiver saison 2023-2024

L'Assemblée Générale d'hiver aura lieu le samedi 02 décembre 2023 dans l'amphithéâtre de « Pierresvives rue du Professeur Blayac à Montpellier.

- Délégations de signature

Délégations de signatures aux élus pour ce qui concerne notamment les appels du Comité de Direction : David BLATTES, Jean-Louis DENIZOT, Mazouz BELGHARBI.

Délégations de signatures aux élus pour ce qui concerne notamment les signatures de procès-verbaux, convocations, notifications et courriers émanant des Commissions, aux membres de Commissions suivants : Bureau du Comité de Direction, Comité de Direction, Commission Générale d'Appel & Commission d'Appel Disciplinaire et toute autre Commission : David BLATTES, Didier MAS, Mazouz BELGHARBI, Paul GRIMAUD, Jean-Louis DENIZOT, Hervé GRAMMATICO, Joseph CARDOVILLE, Frédéric GROS, Meriem FERHAT.

Délégation de signatures aux permanents, Bureau et Comité de Direction : Véronique ABBAL, Edith CRUZ, Jean-Philippe BACOU

Commission des Finances : Véronique ABBAL, Jean-Philippe BACOU

Com. Générale d'Appel & Com. d'Appel Disciplinaire : Edith CRUZ, Cédric BAYAD, Jean-Philippe BACOU

Com. de Discipline : Cédric BAYAD, Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Jean-Philippe BACOU

Com. Départementale de l'Arbitrage : Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Cédric BAYAD, Jean-Philippe BACOU

Com. du Statut de l'Arbitrage : Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Cédric BAYAD, Jean-Philippe BACOU

Com. Règlements & Contentieux : Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Cédric BAYAD, Jean-Philippe BACOU

Com. des Délégués : Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Jean-Philippe BACOU

Com. des Terrains & Installations Sportives : Morgan BILLAUT, Jennifer MOCKELYN, Edith CRUZ, Cédric BAYAD, Jean-Philippe BACOU

Com. Technique : Morgan BILLAUT, Edith CRUZ, Jennifer MOCKELYN, Cédric BAYAD, Isabelle MALARTIC, Michaël VIGAS, Jean-Philippe BACOU

Com. de la Pratique Sportive : Morgan BILLAUT, Véronique ABBAL, Edith CRUZ, Jennifer MOCKELYN, Cédric BAYAD, Isabelle MALARTIC, Michaël VIGAS, Jean-Philippe BACOU

Com. Bonus / Malus : Cédric BAYAD, Isabelle MALARTIC, Jennifer MOCKELYN, Jean-Philippe BACOU

Com. Communication : Edith CRUZ, Isabelle MALARTIC, Jennifer MOCKELYN, Jean-Philippe BACOU

*La proposition ci-dessus est soumise au vote : **adoptée à l'unanimité** (14 voix pour).*

- **Services civiques 2023/2024**

Le Programme Educatif Fédéral va évoluer. Un service civique sera embauché pour accompagner les clubs vers le changement.

- **Réunion des délégués**

La réunion d'information des délégués pour la prochaine saison aura lieu le samedi 02 septembre 2023.

- **Clubs inactifs**

Les clubs de la liste ci-dessous ne présentant aucune activité officielle depuis au moins deux saisons, leur radiation doit être proposée à la Ligue pour validation :

503576	S.O. LANSARGUOIS
522712	O. AUTIGNACOIS
538759	ENT.S. FRAISSE LA SALVETAT
548627	F. C. CLERMONTAIS
549651	ET.S. DE LA BENOVIÉ
552092	F. C. PYRAMID GRANDE MOTTE LITTORAL
553749	A. S. MURVIELLOISE
560269	MONTPELLIER ATHLETIC CLUB
564095	ASSOCIATION SPORTIVE G-RUN
581466	A. S. GAROSUD
581675	A. S. LODEVE
582450	SPORT INSERTION JEUNES MONTPELLIER
582487	A. S. F. C. SABINE
590309	F.C. OUTREMER

*La proposition ci-dessus est soumise au vote : **adoptée à l'unanimité** (14 voix pour).*

- **Modifications au Règlements des Compétitions Officielles du District**

Les modifications au RCO pour la saison 2023 -2024 ont été présentées au CD pour validation. Ces modifications ont été soumises au vote des membres présents.

*Les propositions ci-dessus sont soumises au vote : **adoptées à l'unanimité** (14 voix pour).*

II PRATIQUE SPORTIVE

- **Point Futsal et Beach-Soccer**

Le championnat Futsal arrive à sa fin après d'énormes difficultés pour obtenir des créneaux disponibles auprès de la mairie de Montpellier. Il faut remercier les clubs qui ont permis le bon déroulement de cette compétition en cédant leurs propres créneaux. Les clubs qui ont terminé aux deux premières places (Lodévois Larzac Futsal et Villeneuve Les Maguelone) ont été proposés à l'accession en Futsal Régional 2.

Concernant le Beach-Soccer, le championnat Seniors s'est déroulé en milieu de semaine, les week-ends étant réservés par la Ligue pour la compétition Régionale, ce qui explique que certaines équipes ne se sont pas engagées en Départemental. Les matchs ont eu lieu sur des installations dépourvues de matériel de traçage pour la plupart, il a fallu utiliser le Kit du District.

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives
BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

secretariat@herault.fff.fr

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

- **Point sur les engagements pour la saison 2023 - 2024**

En seniors, de la D1 à la D3, 90% des équipes qualifiées ont été engagées. Pour la D4/D5, on va atteindre la cinquantaine d'équipes pour le brassage en première partie de saison, qui va permettre par la suite de constituer les niveaux D4 et D5 définitifs pour les saisons suivantes.

En jeunes, les engagements ne sont pas clôturés, mais une grosse majorité d'équipes est déjà engagée.

- **Rdv mairie Montpellier Futsal + courriers autres mairies**

Un rendez-vous est pris avec la mairie de Montpellier pour évoquer notamment les problèmes de créneaux pour les compétitions et les challenges Futsal.

- **Calendriers saison 2023/2024**

La Ligue ayant constitué le calendrier de ses compétitions, le District a pu établir le sien. Les différentes catégories vont paraître dans la semaine sur le site officiel.

- **Dates finales CDH 23/24**

Pour la saison 2023 – 2024, compte tenu de la programmation des compétitions LFO, des journées nationales de débutants, challenge U10/U11 et des dates à libérer pour permettre aux clubs de prévoir leur tournoi, les finales de Coupe de l'Hérault auront lieu les 8 et 9 mai 2024.

- **Journées de rentrée Foot Animation et Féminines**

Les dates des rentrées du foot U6 à U9 ainsi que féminines sont fixées :

- U10/U11 le samedi 17 septembre 2023
- U8/U9 le samedi 24 septembre 2023
- U6/U7 le samedi 01 octobre 2023
- Féminines le samedi 15 octobre 2023

- **Déclarations d'ententes**

- St Mathieu AS (club support) avec STO Claretain en catégories U17 et U15
- SC ST Thibérien (club support) avec FC Pézenas en catégories U13F, U15F, Seniors F, U11, U13, U15, U17 et U19
- AS Puimissonnaise (club support) avec le FC Lieurannais en catégorie Seniors Vétérans
- FC Lespignan-Vendres (club support) avec OL Midi-Lirou en catégorie U15
- ES Pérols (club support) avec CE Palavas en catégorie U15
- Montblanc SF (club support) avec AS Bessanaise en catégories U10, U11, U12, U13, U15 et U17
-

La liste des ententes ci-dessus est soumise au vote : **Liste adoptée à l'unanimité (14 voix pour)**

- **Coupes Occitanie, Gambardella, Coupe de France (frais d'arbitrage)**

Un rappel sera fait aux clubs ainsi qu'aux officiels avant le début des compétitions ci-dessus, pour leur rappeler que tous les frais d'arbitrage (arbitres et délégués) désignés sur les tours préliminaires organisés par le District sont remboursés :

- **En Coupe d'Occitanie Jeunes et Gambardella**, par les clubs recevant (le District avance les frais et prélève sur le compte des clubs)
- **En Coupe d'Occitanie Seniors et Coupe de France**, par les clubs recevant, et doivent être réglés à la fin de la rencontre en Seniors.

- **Matériel Futnet pour les clubs**

Dans le cadre de la promotion et du développement du Futnet (tennis ballon), la proposition faite aux clubs la saison dernière sera renouvelée afin de faire bénéficier les clubs intéressés de tarifs privilégiés. Une proposition tarifaire sera faite dès le mois de septembre.

- **Tournois à valider**

- 17/09/2023 : RC Neffies-Roujan, U13

Le tournoi ci-dessus est soumis au vote : **Tournoi validé à l'unanimité** (14 voix pour)

- **Carton vert**

Le dispositif Carton Vert, dispositif F.F.F., qui vise à valoriser les bonnes attitudes des joueurs en lien avec les valeurs de la FFF (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité) est clôturé pour cette saison 2022 – 2023.

La FFF vient de communiquer les lauréats :

55 cartons verts ont été distribués, chaque joueur se verra remettre un maillot spécifique Carton Vert à la rentrée de la saison prochaine.

III **FINANCES**

- **Droits et amendes 2023/2024 et amendes disciplinaires au District**

Montant des droits et amendes (cf Annexe 1) : Les modifications apportées sont essentiellement dues aux mises à jour du RCO

Le barème des amendes disciplinaires du District, liées au motif et à la durée des sanctions disciplinaires, reste inchangé par rapport à la saison dernière.

Ces deux résolutions sont soumises au vote des membres du CD.

*Les propositions ci-dessus sont **adoptées à l'unanimité** (14 voix pour).*

- **Opération Buts bâches, chariots**

Une proposition d'achat de Mini-butts, bâches de tir pour foot à 8 et chariots de transport a été lancée sur le site du District le 29/06/2023. Cette opération se termine au plus tard le 28 juillet, le stock est limité.

- **Offre Intersport ballons Nike**

Une proposition pour l'achat de ballons de la marque Nike a été faite par Intersport. Cette proposition a été soumise au vote des membres du CD.

*La proposition ci-dessus est **rejetée à l'unanimité** (14 voix contre).*

- **Inventaire du stock**

Un inventaire sur le stock de matériel et équipements a été effectué le mardi 11 juillet 2023.

IV **CDA**

- **Bilan annuel de la saison**

Après quatre Formations Initiales à l'Arbitrage, l'effectif des arbitres du District est passé de 140 à 235 depuis le début de la saison 2022 – 2023. Il faut noter le retour à l'arbitrage d'une partie des arbitres qui avait cessé leur fonction, pour certains après le COVID et s'inscrivent aux FIA.

Concernant le suivi et la formation continue, un suivi technique et athlétique est assuré par la CDA, avec une fréquence bimensuelle. Ces actions sont appréciées par les arbitres.

Le nombre d'observations prévues au RI en fonction des affectations a été respecté. Les arbitres stagiaires ont été accompagnés (à six reprises pour certains).

Il faut noter les agressions graves dont ont été victimes trois de nos arbitres.

Il faut progresser au niveau des désignations, plus particulièrement sur le foot diversifié. Le nombre d'arbitres formés pour le futsal n'est pas suffisant (une dizaine).

L'affectation des arbitres en fonction de leur classement à la fin de la saison 2022 – 2023 est reprise à l'annexe 2.

- **Projection début de saison 23/24 (FIA, stage début de saison)**

La prochaine FIA aura lieu à Agde en principe, du 14 au 16 août 2023 inclus. Le stage de début de saison aura lieu le 2 septembre 2023 pour les Seniors. Il faudra désigner une date pour les jeunes arbitres.

- **Cotisation Syndicale des Arbitres**

La prise en charge pour chaque arbitre de la moitié de sa cotisation syndicale (UNAF etc..) est renouvelée pour la saison 2023 - 2024.

La proposition ci-dessus est soumise au vote : **adopté à l'unanimité** (14 voix pour).

- **Collège Simone VEIL**

Pour les élèves de la session 2022-2023, un examen théorique sera organisé un samedi matin du mois de septembre (date à confirmer le 9 ou le 16 septembre) afin de les faire arbitrer, en cas de réussite, dès le début de la saison 2023-2024.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE

ANNEXE 1 : MONTANTS DES DROITS SAISON 2023 / 2024

COTISATION CLUBS

Art 17 Statuts du District

Clubs disputant les Championnats de Ligue 1 & 2 Pro	1 000 €
Clubs disputant les Championnats Nationaux amateurs	700 €
Clubs disputant les Championnats de R1, R2, R3, D1, D2	280 €
Clubs disputant les Championnats inférieurs à la D2	220 €
Membre individuel – Cotisation Art 9 Statuts du District.....	exempté
Droits d'entrée nouveaux clubs A régler lors du dépôt du dossier d'affiliation	180 €

Art 2 a) du Règlement Intérieur (RI) du District

ENGAGEMENT EN COMPETITIONS

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1	96 €
Départemental 2	87 €
Départemental 3	78 €
Départemental 4	57 €
Départemental 5	57 €
Championnat Seniors Vétérans	55 €
Championnat Séniors F	39 €
Championnats U19 / U18 F	55 €
Championnats U17 / U16 Foot à 11	50 €
Championnat U17 / U16 Foot à 8	50 €
Championnats U15 / U14 Foot à 11	50 €
Championnat U15 / U14 Foot à 8	50 €
Championnat U15 F Foot à 8	50 €
Championnats U13 / U12 Foot à 8	50 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F – U13F – U14F)	50 €
Plateaux U11 / U10 Foot à 8	50 €
Plateaux U11 F Foot à 5 (U9F – U10F – U11F)	28 €
Plateaux- U9 / U8 - U7 / U6	28 €
Plateaux U8 F Foot à 5 (U6F – U7F – U8F)	28 €
Championnat Futsal Seniors	33 €
Championnat Beach Soccer	33 €
Pratique Futsal Jeune.....	33 €
Foot Loisir à 8	33 €

COUPES DE L'HERAULT ET CHALLENGES

Art 2 a) Part. I du RCO

C.D.H. Seniors	52 €
Challenge Seniors Maurice MARTIN.....	22 €
C.D.H. Seniors Vétérans	52 €
Challenge Séniors F Maurice BALSAN	35 €
C.D.H. U19 – U17 – U15	34 €
C.D.H. U18 F – U15 F	22 €

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives
BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

secretariat@herault.fff.fr

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

Challenges et Festi Foot U13 – Challenge U11	exempté
CDH – Challenge futsal seniors	33 €
CDH – Challenge futsal féminines.....	exempté
Pratique futsal U13.....	33 €

CAUTIONNEMENTS

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1	45 €
Départemental 2	45 €
Départemental 3	45 €
Départemental 4	45 €
Départemental 5	45 €
Seniors Vétérans	45 €
Championnat Séniors F	45 €
Championnat U19	35 €
Championnats U17 – U15 – U13 et U18 F	30 €
Championnats U15 – U13 – U15 F	30 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F – U13F – U14F)	30 €
Plateaux U10 / U11 – U9 – U7 / U8 – U11 F – U8 F	30 €
Plateaux U6	25 €
Championnats Futsal	15 €
Foot Loisir à 8	15 €
Championnat Beach Soccer	15 €

CAISSE SPECIALE DES ARBITRES, TARIF PAR LICENCIE :

Art 14 Part. I du RCO

⚽ Club disputant championnats Nationaux	3,10 €
⚽ Club disputant championnats Régionaux	2,60 €
⚽ Club disputant championnats D1 – D2	1,90 €
⚽ Autres clubs	1,50 €
Participation minimum	80 €

*Un premier acompte, prélevé en septembre sera calculé en fonction des effectifs de la saison précédente.
Le deuxième acompte sera prélevé en janvier, après régularisation en fonction des effectifs de la saison en cours.*

AUTRES DROITS

Frais de dossier administratif – somme débitée du compte du club (par affaire)

art. 190.3 des RG FFF

Devant la Commission Générale d'Appel	100 €
Devant la Commission d'Appel Disciplinaire	100 €

Demande de remise de peine	exempté
Autorisation pour l'organisation d'un Tournoi.....	exempté
Droits de confirmation de réserves d'avant-match art 186 RG FFF.....	30 €

Droits de réserves techniques art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de Réclamation d'après-match & d'évocation art 187 RG FFF	55 €
Visite terrain pour homologation	50 €
Prix d'entrée minimum Art 21 a) Part. I du RCO	4 €
Surtaxe match d'ouverture Art 20 a) Part. I du RCO.....	1 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

Art 17 Statuts du District

Par licencié :

Seniors – Seniors Vétérans – Seniors Féminines	6,60 €
U19 – U17 – U15	4 €
Foot à 8 : U13/U12 - U11/U10	3,30 €
Foot à 5 : U9/U8 – U7/U6	2 €
Autres licenciés	2 €
Participation minimum.....	100 €

CAISSE DE COMPENSATION ET DE PEREQUATION KILOMETRIQUE

Art 25 Part. II du RCO

Montant de base	300 €
-----------------------	-------

MONTANTS DES AMENDES SAISON 2023 / 2024

Non représentation à l'Assemblée Générale art 12.3 Statuts District.....	200 €
Sauf Clubs non actifs, football diversifié (foot loisir, futsal, beach soccer)	50 €
Obligations des clubs (trois dirigeants) art 30.1 alinéa 1 et 30.2 RG FFF.....	50 €
Non-respect du nombre minimum de dirigeants par équipe engagée art 20 RI	10 €
Non envoi de rapport(s) demandé(s) (amende unique par club et par affaire).....	70 €
Avertissement art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District.....	11 €
Expulsion art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District.....	30 €
Absence(s) non motivée(s) à une convocation (amende unique par club)	70 €
Refus d'Organisation d'une Rencontre, sur demande du District art 19 RI.....	50 €
Refus d'engagement en Coupe de l'Hérault séniors – D1 –D2 art 17 du RI.....	100 €
Retard de Communication de fiche de renseignements art 18 du RI	40 €
Retard de règlement art 25 du RI	
🕒 1 ^{er} rappel	50 €
🕒 2 ^{ème} rappel	100 €
🕒 Prélèvement et chèque rejeté.....	10 €
Non-retour Challenge séniors art 1 Part. IV du RCO.....	250 €
Non-retour Challenge séniors Maurice Martin art 1 Part. IV du RCO.....	150 €
Non-respect de la catégorie d'âge art 213 RG FFF.....	25 €
Défaut de mise à disposition des installations dans les délais art 6 d) Part. I du RCO	50 €
Notification tardive de jour – terrain – heure art 7 Part. I du RCO.....	20 €
Notification tardive de jour – terrain – heure (U6 à U11) art 7d) Part. I du RCO.....	10 €

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives
BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

secretariat@herault.fff.fr

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

Défaut de notification de jour – terrain – heure art 7 e) Part. I du RCO	50 €
Défaut de notification de tournoi dans les temps art 21 du RI.....	exempté
Ports d'équipements non conformes art11 Part. I et 5 Part.IV du RCO	50 €
Non fourniture de ballon sur terrain neutre art 12 du RCO	50 €
Non-paiement de frais d'un officiel art 14 du RCO	50 €
Match non joué suite à l'absence de la feuille de match art 10 e) du RCO.....	100 €
Non accomplissement des formalités d'avant-match art 10 a) Part. I du RCO	30 €
Feuille de match non conforme art 10 b) Part. I du RCO	30 €
Absence de numéro de licence sur la feuille de match art 10 a) Part. I du RCO	5 €
Absence désignation du Responsable sécurité (D1 à D3) art 15 c) Part. I du RCO	30 €
Feuille de match Informatisée non utilisation de la tablette art 139 bis RG FFF.....	1 ^{ère} infraction 1€
- au-delà 50 €	
F.M.I. transmise hors délais art 10 g) Part. I du RCO	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais sauf catég. U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO .	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO...	1 ^{er} hors délais 1€
- au-delà : 5€	
Feuille de match non-parvenue hormis catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	50 €
Feuille de match non-parvenue catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	10 €
Défaut de licence validée (Non cumulatif avec absence n° de lic.) art 30 et 59 RG FFF	50 €
Infraction aux règles de qualification et de participation art 10 d) Part. I du RCO.....	50 €
Non application des nouvelles directives fédérales (foot à 4) art 1 Part. 5 du RCO	50 €
Fraude – tentative de fraude art 207 RG FFF.....	Mini. 100 €
Abandon du terrain avant la fin de la rencontre art 18 Part. I du RCO	50 €
Match perdu par pénalité moins de huit joueurs (ou sept) art 10 b) Part. I du RCO ...	50 €
Indemnité kilométrique trajet simple le plus rapide art 17 e) Part. I du RCO	3 € / km
Défaut de saisie de résultat sur le site Internet après match art 10 f) du RCO.....	30 €/résultat,
le 1 ^{er} 1€ puis 30 € par journée	
Défaut de tracé de la zone technique art 24 Part. II du RCO.....	25 €
Pour les rencontres de : D1 – D2 – D3 A partir 1/8 ^{èmes} de Finales de la C.D.H. Seniors	

RETRAIT D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE APRES EDITION DU CALENDRIER

Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental1 & D2.....	500 €
Départemental 3	400 €
Départemental 4	200 €
Départemental 5 – Seniors Vétérans	150 €
Championnat Séniors F.....	100 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	80 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U9 – U7/U8 – U6	80 €
Championnat U13 F à 8 – Championnat U15 F à 8	50 €
Compétition Futsal	100 €
Compétition Beach-Soccer.....	30 €

FORFAIT

Art 17 c) Part. I du RCO

Notifié plus de 10 jours avant la rencontre :

Départemental 1 & D2	70 €
Départemental 3	20 €
Départemental 4 & D5 – Seniors Vétérans	10 €
Championnat Séniors F	10 €
Championnats U19 – U17 – U15– U18 F.....	7 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11.....	7 €
Championnat U15 F – U13 F – U11 F.....	7 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	10 €
Compétition Beach Soccer	10 €

Notifié moins de 10 jours avant la rencontre :

Montants doublés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

Non Notifié :

Montants quadruplés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

FORFAITS GENERAUX

Art 17 d) Part. I du RCO

Avant les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (*hors Coupes de l'Hérault*)

Avant les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases

Départemental 1 – Départemental 2	350 €
Départemental 3	160 €
Départemental 4	100 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	70 €
Championnat Séniors F	70 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	50 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U11 F	50 €
Championnat U13 F & U15 F à 8	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	exempté
Compétitions Futsal	70 €
Compétition Beach Soccer	70 €

Dans les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (*hors coupes de l'Hérault*)

Dans les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases

Départemental 1 – Départemental 2	500 €
Départemental 3.....	250 €
Départemental 4.....	150 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans	90 €
Championnat Séniors F	90 €

66 Esplanade de l'Égalité, ZAC PierresVives
BP 7250, 34086 Montpellier Cedex 4

Téléphone : 04 67 15 94 40 – Télécopie : 04 67 15 94 59

secretariat@herault.fff.fr

Site : <http://herault.fff.fr> – Siret 319 713 582 000 25 – Code APE 9312Z

Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	70 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11	70 €
Championnat U13 F – U15 F – Plateaux U11 F	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F	5 €
Compétitions Futsal	90 €
Compétition Beach Soccer	70 €

FORFAIT COUPE D'OCCITANIE

Art 14 RG Coupes LFO gestion District

Toutes catégories	100 €
-------------------------	-------

FORFAIT COUPE DE L'HERAULT

Art 17 c) Part. I du RCO

Seniors (Sauf challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

Seniors (challenge Maurice MARTIN)

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	300 €

Seniors Vétérans – U19 – U17- U15

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	28 €
Non notifié	56 €
A partir des 1/8 ^{èmes} jusqu'aux 1/4 de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €

A partir des 1/2 Finales

Notifiés dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE ET COUPES DE L'HERAULT SENIORS F, U18 F, U15 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des 1/8^{èmes} jusqu'aux 1/4 de Finale

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	100 €
Non notifié	200 €

A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	400 €
Non notifié	600 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR FÉMININES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL JEUNES

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

A partir des ½ Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT FESTIVAL FOOT U13, U13 F

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

Pour le plateau final :	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	200 €
Non notifié	400 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U13

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié	28 €

FORFAIT CHALLENGE FOOT U10 - U11

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre	14 €
Non notifié Art 26 Partie IV du RCO	28 €

ANNEXE 2 : AFFECTATION DES ARBITRES SENIORS POUR LA SAISON 2023 / 2024

DISTRICT 1

NOM	AFFECTATION 2023-2024
ANGENOT Nicolas	Groupe District 1 élite
BEN BOUAZZA Fouzi	
BOUKHELEF Arezki	
BRAHIMI Amar	
FOURNIER Kévin	
MOLLON Eric	
MOZERR Cyril	
REGUI Brahim	
RAMDANE Yaman	
DIF Ouadeh	
Salem BELHABIB	Groupe 2 District 1
Teddy CARON	
Naïm CHAOUACHI	
André DOSSO	
Ahmed HIDAOUI	
Joan JOUVENOT	
Olivier KILUBI	
Abdelkrim MADDI	
Salem SAIDANI	

DISTRICT 2

NOM	AFFECTATION 2023-2024
Gaston BOUSSOU	District 2 (2 poules de 10 arbitres maximum)
Thierry BRIENNE	
Xavier CALBYS	
Ali CHERIDI	
Didier DOVIN	
Stéphane DRIF	
M'hamed EZZOFRI	
Khalid FEKRAOUI	
Moussa KADIM	
Clément LEGER	
Moustafa LOUKILI	
Anthony MASSOL	
Julien PARE	
Jean-Marc QUEROL	
Frédéric RICCIO	
José ROSA	
Arthur ROUX	
Kamal SAADI	
Thomas CHRISTOPHER	
Mehdi ZOUGAR	

DISTRICT 3

NOM	AFFECTATION 2023-2024
Aïssam AHMAOUCH	<p style="text-align: center;">District 3 (3 poules de 8 arbitres maximum)</p>
Pierre Elie ARNAUD	
Rachid BAAMI	
Patrice Ernest BLAYA	
Toufik EL GUERNE	
Mustapha EL OUARDI	
Jonathan FARRIEUX	
Maxime FOULON	
Alexandre GAYDA	
Ali HADDOU	
Rédouane KADDOURI	
Zakaria KASSIMI	
Cyril LAZUTTES	
Franck LEBLOND	
Hassane MAMOUNI	
Lucie MONIER	
Youssef MOUACHA	
Amirouche OUALI	
Paul PHOCAS	
Mohamed SARSARI	
Mohamed SERDOUN	
Benjamin TOURON	
Mohand VACHOR	
Tarik ZINE	

DISTRICT 4

NOM	AFFECTATION 2023-2024
Ilmass ACHFIGAT	District 4
Noreddyne BAYEZZOU	
Ilyas BEN ABDESSADAK	
Oualid BENAISSATI	
Bernard CARCENAC	
Philippe CERESA	
Stéphane CONSTANTIN	
Lhoussaine EL BAKCHI	
Jalal EL IDRISSI	
Sofiane FETMOUCHE	
Mohamed Amine HAMIL	
Charif JALLOW	
Mohamed LAGDID	
Denis Camille LUCIANI	
Alain MARTIAL	
Jonathan MARTIN	
Manuel MARTINS	
Mohamed MOUHANE	
Arnaud MULLER	
Julfin NZITOUKOULOU	
Roger RUGGERI	
Thierry SANCHEZ	
Ismaiel SHARHA	
Slim ZERDANI	

STAGIAIRES 2022-2023

BRASSAGE D3-D4

NOM
Francis BECAMEL
Thierry CORNEIL
Benjamin COURNIER
Adil EL HAMDAOUI
Lotfi EL KADIRI
Andrew GRINE
Rachid JARMANI
Youness MAAAD
Brahim OULD KADDOUR
Christophe PARRA
Teddy PELLETIER
Mathieu SCHERER
Yacine YOUSSEFI

ASSISTANTS SPECIFIQUES

NOM	AFFECTATION 2023-2024
BOUDJELAL Youssef	Arbitres assistants
BOUZOUADA Mohamed	
DAHROUR Souleyman	
EL BEKKAOUI Ilyes	
EL KAIDI Rachid	
EL OUADGHIRI Mostafa	
EL QLAI Adil	
FLECHY Gaëtan	
HAMICHE Kosseila	
HMAMOU Nasreddine	
LANGLET Flavien	
LIBERATORE Léo	
MIRADJI Moussa	
NACHAT Ilyes	
OUDJIDANE Rabah	
TITOUCHE Rafik	

AFFECTATION DES JEUNES ARBITRES POUR LA SAISON 2023 / 2024

AFFECTATION ELITE JEUNES 2023-2024

NOM
Abdelouahed BOUTAHIR
Zinedine ERGOUAI
Fares GARBI
Romain GROSBOST
Guilhem GYBELY
Nassim JOUINI
Ahmad MAZGOUTI
Sami MECHEROUH
Christian MARTY
Clément MILLOT
Yassin OUROUJANE
William PUEYO
Mokhtar RAMI
Nassim TAHIRI

AFFECTATION JEUNES D2 2023-2024

NOM
Damien ARNAUD
Elodie ARRONIZ
Simon CHANQUES
Armel ELA
Marius ELA
Roméo FERRERO
Oussama FERNI
Nathan GALPIN
Nadir LIAZIDI
Thomas MAZEL
Rabie Mehdi NASSIM
Loris SONNALY

AFFECTATION JEUNES D3 2023-2024

NOM
Haitam Redha BENDAOUD
Nabil BENS Aid
Yaquim CANGE
Killian COSTES
Adil EL FAHRI
Salim EL HAJJIOUI
Ismael EL MOUSSAOUI
Kayzan EL YAKHLIFI
Mathias FIGUEIRA
Julie GAUCHET
Yahya HEDDOUN
Clément LECAN
Sacha LEFEVRE
Clément MEIFFRET
Ayoub RGOUAI
Jean-Guy RIOUST
Abdelakim YAKHLEF

AFFECTATION JEUNES STAGIAIRES 2023-2024

NOM
Bilal ABDELLATI
Mohamed ALLALI
Kacem BELGASMI
Aymane CABROL
Mathéo DELORME
Axelle DUBROCA
Mounir ERROUGI
Ilian FIAM
Gaspard GUIGAL
Léo HEUSCH
Anas LHAZMIR
Blanche LONJON
Bilal MOKHTARI
Adam MIRINIOUI
Amayas OULD SAID
M'Barek QUANDAMAR
Djeddy RADANISON